

## CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

### « INSTALLATEUR DE STORES ET VOLETS »

Date de Réception de la demande :	Janvier 2004
Groupe Technique Paritaire du :	7 juillet 2004
Créé par les CPNE du :	21 septembre 2004
Numéro Répertoire	CQP N° 044 – 2004 09 21
Date d'échéance :	31 Décembre 2010

<b>Demandeur :</b>	FFB – Fédération Française du Bâtiment
<b>Responsable</b>	Syndicat National de la Fermeture, de la Protection solaire et des Professions associées (SNFPSA)
<b>Adresse :</b>	10 rue du Débarcadère - 75017 PARIS
<b>☎ :</b>	01 40 55 13 00
<b>Fax :</b>	01 40 55 13 01

<b>Secteur d'activités</b>	Bâtiment
----------------------------	----------

#### Description sommaire de l'emploi :

*Ouvrier qui réalise, sous la responsabilité de la hiérarchie, en sécurité et dans le respect des règles professionnelles, l'installation d'équipements de fermeture et de protection solaire, dans le secteur de l'habitation et du tertiaire, en construction neuve et en rénovation. Il assure aussi l'entretien et la maintenance de ces équipements.*

<b>Dénomination de la Qualification</b>	Installateur de stores et volets
---	----------------------------------

<b>Classement de la Qualification</b>	Niveau II – CCN des ouvriers du Bâtiment
---------------------------------------	--

# REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES COMPETENCES ATTENDUES DU TITULAIRE DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DE « INSTALLATEUR DE STORES ET VOILETS »

## Modalités d'évaluation du CQP « Installateur de stores et volets »

**Rappel : les salariés intervenant sur des installations électriques devront avoir l'habilitation ad hoc de leur employeur**

	Modes de validation			Grille d'évaluation			
	Carnet de validation	QCM	Entretien avec le jury	Carnet de validation <i>Nbre de points</i>	QCM <i>Nbre de points</i>	Entretien avec le jury <i>Nbre de points</i>	Total de points
<b>Ensemble des compétences requises par le référentiel du CQP</b>				55	70	75	200
<b>Pôle A : Préparation – Organisation – auto contrôle du travail</b>	x	x	x	20	15	25	60
Réceptionner et stocker les produits à poser							
Organiser, préparer les moyens nécessaires à la pose des stores et volets							
Aménager et protéger l'aire de travail							
Implanter et repérer les emplacements des stores et volets à poser							
Préparer l'emplacement du nouveau produit							
Repérer les difficultés d'exécution et vérifier rapidement sur place la faisabilité technique							
Reconnaître la nature des supports							
Choisir les modes de fixation adaptés							
Contrôler la réalisation tout au long du chantier							
<b>Pôle B : lecture de plans-schémas et notices</b>	x	x	x	10	20	10	40
Prendre connaissance de la fiche de pose : la lire et identifier dans un mode opératoire les matériels, matériaux et ordre de pose							
Savoir lire un plan, reconnaître les symboles et comprendre leur signification							
Lire et comprendre des notices et documents techniques							
<b>Pôle C : Réalisation de la pose et/ou Maintenance de stores et volets</b>	x	x	x	15	25	30	70
Préparer les produits en fonction du sens de la manœuvre							
Positionner les matériels aux emplacements prévus							
Fixer les stores par l'utilisation des moyens appropriés : stores intérieurs, stores extérieurs, stores sur vérandas, verrières et fenêtres de toit							
Effectuer une maintenance de stores et volets							
Vérifier les alimentations électriques							
Réaliser des montages de base en électricité et des installations automatisées et motorisées simples conformément à la réglementation en vigueur							
Gérer son outillage							
Percer des supports et entretien de 1 <sup>er</sup> niveau du matériel électroportatif à disposition							
Procéder aux essais de fonctionnement							
Régler les stores et volets posés, ajuster et valider le bon fonctionnement et faire le PV de chantier							
Réaliser les finitions							
<b>Pôle D : Comportements et responsabilités</b>	x	x	x	10	10	10	30
Organiser son travail dans le respect des méthodes et planning fixés							
Effectuer des autocontrôles régulier de son travail pour contribuer à la qualité des travaux et à leur conformité.							
Savoir communiquer avec les interlocuteurs internes et externes et valoriser l'image de l'entreprise							
Transmettre un compte-rendu écrit ou oral							
Connaître l'utilisation optimale des produits posés pour être capable de renseigner les clients							
Respecter et appliquer les directives santé sécurité - environnement							
Appliquer les procédures qualité en vigueur							
<b>Pour obtenir le CQP, le candidat doit recueillir un minimum de 120 points sur 200</b>							

